



Âge limite test sanguins, visite médicale, OFII.

Par **Little lyon**, le **14/04/2020 à 13:27**

Bonjour,rnrnVoudriez vous me dire, s'il vous plaît, si il y a une limite d'âge pour l'obtention de la viste médicale OFII. Qu'elle est la liste des examens sanguins pratiques et quelles condtions médicales sont eliminatoires pour un retraite Americain de 88 ans qui souhaite s'exaptrier en France ceci afin de savoir si la demande de visa longue durée et de résidence permanente a des chances de réussir.rnrnMerci.

Par **morobar**, le **15/04/2020 à 11:29**

Bonjour,rnrnC'est un renseignement difficile à, obtenir.rnrnCeci dit ce qui importe aussi est la capacité de demandeur à s'intégrer, certes, mais aussi à prendre en charge sur le plan financier ses soins médicaux.

Par **Little lyon**, le **15/04/2020 à 12:00**

Je vous remercie. Cette personne perçoit une retraite suffisante pour lui permettre d'être independante economiquement en France.rnrnEtes-vous en mesure de vous renseigner s'il vous plaît ?rnrnSon intégration se fera grâce à moi car c'est un viel ami dont je m'occupe en raison de son âge. Je veux retourner en France et il veut me suivre afin de bénéficier de ma protection, je suis en effet infirmière retraitée. Il s'inscrirait à l'université pour suivre des cours de Français.rnrnPensez-vous qu'il faut en parler ? Je ne veux, en aucun cas être confondue avec une concubine, ce que je ne suis pas, je lui loue d'ailleurs une chambre et je ne veux certe pas perdre mon droit à ma pension de reversion parce que je lui prodigue un soutien

dans sa vieillesse. Je veux m'installer dans une ville moyenne ou grande et il trouverait donc à pratiquer ses loisirs : le tir à l'arc, la lecture et le vol à voile.

Merci d'avoir pris le temps de me répondre.

Par **amajuris**, le **15/04/2020 à 12:29**

bonjour,

il faudra également prévoir une couverture maladie car même avec une retraite permettant de vivre en France, il faut savoir que le coût moyen d'une journée d'hôpital public est un plus de 2000 €.

une assurance maladie lui sera demandée dans le cadre de son visa dont la délivrance est actuellement suspendue.

salutations

Par **Little Lyon**, le **15/04/2020 à 13:06**

Bonjour ,

Je vous remercie de votre suggestion et de me dire que la délivrance des visas est actuellement suspendue.

J'ai trouvé une assurance médicale qui accepte jusqu'à l'âge de 99 ans, y compris les antécédents sous réserve qu'il soient stables dans les trois mois précédant le départ.

Vous est-il possible, s'il vous plaît, de vous renseigner sur la limite d'âge pour l'obtention de la visite médicale OFII, sur la liste des examens sanguins pratiqués et sur les conditions médicales éliminatoires ?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **16/04/2020 à 08:38**

Bonjour,

Le plus simple pour vous est de vous renseigner directement auprès de l'Ambassade de France ou du Consulat de France le plus proche du domicile américain du demandeur. Le reste sera à voir une fois en France.

Par **Little Lyon**, le **18/04/2020 à 22:30**

Je vous remercie de vos informations .

J'ai pris le temps de réfléchir à ce que vous m'avez dit avant de vous répondre. Ce que vous dites est pertinent et je vous en remercie. En effet, que peut apporter un homme âgé de 88 ans à la France ? Certes, son pouvoir d'achat mais cela semble insuffisant. Est-ce que le projet d'un investissement immobilier serait susceptible de penser, d'après vous, pour l'obtention de la carte de séjour, après la vente de sa maison en Floride ?

Le plus simple n'est plus de se renseigner au consulat ou à l'ambassade malheureusement, car ils ont délégué les visas au secteur privé avec lesquels il est impossible de communiquer. Ils se limitent en effet, à faire remplir les formulaires de demande de visas en ligne.

J'apprécie beaucoup votre partage d'information et vous en remercie.

Sincèrement, le petit Lyon.